

COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL

Conseil d'établissement
13/12/18

École Barthélemy-Vimont
415 Saint-Roch
Montréal (Québec)
H3N 1K2
Téléphone: 596-4572

Conseil d'établissement

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 2018-11-07
À 18h00
Local 104

Secrétaire : Sophie Daigle

Marie Péloquin
Directrice

Valérie Bourget
Présidente

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS	RESPONSABILITÉ
1. Ouverture de l'assemblée, présentation de tous les membres, prise de présences, présentation et vérification du quorum		<p>Étaient <u>présents</u> :</p> <p>Mariebelle Leclerc-Hallé Marie Péloquin Sophie Daigle Maria-Cécilia Gomez Pascale Théberge Yannick Gauthier Valérie Bourget Julie Mongeau Rachid Benhamman Henriette Gélín Benoît Cadieux</p> <p>Étaient <u>absents</u> :</p> <p>Jardine Carrier Aïda Amrouni Samia khizar Joshi, Renu Denis Chouinard</p>	
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.		<p>Adoption de l'ordre du jour :</p> <p>Proposée par Rachid Benhamman Secondée par Maria-Cécilia Gomez</p>	
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 septembre	Document 1	<p>Proposée par Pascale Théberge Secondée par Yannick Gauthier</p>	
4. Période réservée au public (10 minutes)		Aucun public	
5. ÉTUDES DE DOSSIERS			
5.1 DOSSIERS D'INFORMATION			
5.1.1 Dépôt lettre commissaire		<p>Une lettre pour les membres est remise par madame Péloquin. Cette lettre a été rédigée conjointement par le commissaire de notre quartier et la présidente de la commission scolaire.</p>	

5.1.2 Dépôt règles de régie interne	Document 2	Proposée par Julie Mongeau Secondée par Mariebelle Leclerc-Hallé Ajout : La composition des membres du CÉ doit compter des parents dont les enfants fréquentent BVA et BVM.	
5.2.3 Aide aux devoirs, études dirigées et PÉLO		Madame Péloquin explique que ces activités sont maintenant commencées. Il y a eu quelques difficultés de recrutement pour l'aide aux devoirs avec l'organisme CHAIS. Un suivi sera effectué par la direction afin de s'assurer le bon fonctionnement de cette activité. Pour les cours PÉLO, des précisions ont été apportées quant aux raisons qui font qu'un cours se donne ou non dans une école. À ce sujet, il a été proposé que Ghislaine Paiement fasse un kiosque d'information l'an prochain en début d'année, afin de publiciser la tenue des cours PÉLO.	
5.1.4 Rencontre de parent : remise du bulletin le 20 novembre		La direction rappelle que la rencontre des parents pour la remise du bulletin aura lieu le 20 novembre en soirée.	
5.1.5 Présentation du bilan des activités du CÉ 17-18	Document 3	Madame Péloquin présente le bilan des activités et dossiers 17-18.	
5.1.6 Présentation du PEVR et démarche pour le projet éducatif	Document 4	Madame Daigle et Madame Péloquin présentent les grandes lignes du PERV. À la prochaine rencontre, les constats de l'équipe-école liés aux 4 environnements du PERV seront présentés.	
5.1.7 Présentation du contenu Éducation à la sexualité	Document 5	Explication à propos des 3 soirées d'information en janvier. Il y aura une rencontre de parents par cycle. Madame Daigle et Madame Péloquin présentent ensuite les principaux éléments de contenus du programme.	
5.1.8 Service de garde	Documents 6 et 7	Madame Bourget explique que les enfants passent beaucoup de temps au SDG et qu'il est important qu'ils y fassent des apprentissages et qu'ils y passent du temps de qualité. Elle aborde aussi le point de la communication et soulève la question suivante : au besoin, comment les parents peuvent-ils entrer en communication facilement avec une éducatrice? Madame Bourget mentionne aussi que les enfants semblent changer d'intervenants souvent. Madame Péloquin explique que les quarts de travail et les conventions collectives imposent une certaine réalité. Madame Péloquin présente ensuite les grandes lignes de ce qui est mis en place au service de garde : la plateforme éducative à venir, la tenue de la récente formation en gestion de groupe pour le personnel, etc. Elle précise qu'elle est ouverte à recevoir les suggestions et propositions en vue d'amélioration	

		<p>l'organisation du service de garde, car il est important de favoriser la collaboration entre les parents et l'école, par contre elle rappelle que la gestion du fonctionnement du service de garde relève de la direction d'école.</p> <p>Tout ne semble pas avoir été dit sur le sujet. Il a été convenu que ce point serait à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p>	
5.2 DOSSIERS DE DÉCISION			
5.2.0 Consultation pour un livre à remettre aux élèves		<p>Dans le cadre du programme <i>Un livre à moi</i> de la Banque TD, l'école a reçu un don de livres. Tous les élèves de 1^{re} année recevront un album jeunesse qu'ils pourront garder à la maison. Le livre s'intitule <i>Une girafe et un oiseau</i>. Il traite du thème du respect des différences</p> <p>Madame Péloquin présente le point ce soir, car tous les dons et les commandites doivent être approuvés par le CÉ. La proposition est acceptée à l'unanimité.</p>	
5.2.1 Membre de la communauté 2018-2019		Report de ce point	
5.2.2 Budget de formation		Ce point est reporté à la prochaine rencontre.	
5.2.3 Budget de fonctionnement		Report de ce point	
5.2.4 Tableau des sorties éducatives	Document 8	Proposée par Mariebelle Leclerc-Hallé Secondée par Benoit Cadieux	
6. Courrier		Pas de courrier	
7. Varia : communication		Madame Mongeau mentionne que les communications écrites avec les enseignants et le service de garde se font parfois à la dernière minute. Elle demande si des solutions pourraient être apportées par l'équipe-école.	
8. Levée de l'assemblée			